Neuvième réunion du Sous-groupe Infrastructure et gestion de l'information (IIM/SG9) de l'AASPG

Dakar, Sénégal, du 3 au 7 août 2026

Rapport

(Corrigenda)

Les désignations et la présentation des données figurant dans cette publication n'impliquent de la part de l'OACI aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones relevant de son autorité, ni quant à la délimitation de ses frontières ou limites.

Préparé par le Secrétariat

Août 2026

HISTORIQUE DES REVISIONS

N° Amendement	Origine	Objet	Date de l'amendement
1ère édition	Secrétariat	Rapport de la neuvième réunion du sous-groupe IIM de l'AASPG	August 2026
1	Secrétariat	• Liste des abréviations, page 3. • Paragraphes 4.1 (page 8) et 7.1 (page 9). • Paragraphe 2.2 (page 11). • Insertion des paragraphes 3.6.1 – 3.6.3, page 18 • Conclusions 9/03 (page 22) et 9/07 (page 28) de IIM/SG9 alignées avec la version mise à jour de la note de travail WP04B de AASPG/2	16/10/2026

Contenu

LISTE DES ABRÉVIATIONS 4
LISTE DES APPENDICES 6
LISTE DES CONCLUSIONS ET DES DÉCISIONS 7
PREMIÈRE PARTIE – HISTORIQUE DE LA RÉUNION 8
1. Introduction 8
2. Objectifs 8
3. Participation 8
4. Officiels et secrétariat 8
5. Langue de travail 8
6. Ouverture 8
7. Ordre du jour 9
8. Résumé des conclusions et des décisions 10
PARTIE II RAPPORT SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR 11
Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail 11
Point 2 de l'ordre du jour : État d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIM/SG8 et de la réunion AASPG/1 applicables au Sous-groupe 11
Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations en matière d'infrastructure et de gestion de l'information 12
Point 4 de l'ordre du jour : Déficits en matière de navigation aérienne 27
Point 5 de l'ordre du jour : Les difficultés de mise en œuvre du sous-groupe 28
Point 6 de l'ordre du jour : Activités à coordonner avec les Sous-groupes AAO et SMO 29
Point 7 de l'ordre du jour : Recommandations/mesures proposées par le siège de l'OACI 31
Point 8 de l'ordre du jour : Examen du mandat et du programme de travail du sous-groupe 31
Point 9 de l'ordre du jour : Questions diverses 32
Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions/Décisions de la neuvième réunion du Sous-groupe Infrastructure et gestion de l'information (IIM/SG9) 32
Cérémonie de clôture 32

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAO SG	Sous-groupe de l'exploitation des aérodromes et de l'espace aérien
AANDD	Base de données AFI des carences de la navigation aérienne
AASPG	Groupe AFI de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation
CAFAC	Commission africaine de l'aviation civile
AFI	Afrique - Océan Indien
AFI VACP	Plan d'urgence AFI en cas de cendres volcaniques
AFI VOLCEX OPINS	Instructions opérationnelles AFI relatives aux exercices sur les cendres volcaniques
AFTN	Réseau fixe de télécommunications aéronautiques
AIDC	Communication de données entre les installations des services de la circulation aérienne
AIM	Gestion de l'information aéronautique
AIXM	Modèle d'échange de l'information aéronautique
AMBEX	Système d'échange des bulletins OPMET de la région AFI
AMET	Information météorologique avancée
AMHS	Système de gestion des messages aéronautiques
ANS.	Service de navigation aérienne
ANSP	Fournisseur de services de navigation aérienne
AODEX-HB	Manuel du Système et des procédures d'échange de données OPMET (AODEX)
APIRG	Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre
ASBU	Mises à niveau par blocs du système d'aviation
ASECNA	Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar
BBB	Blocs constitutifs de base
BCC	Centre de compilation des bulletins
CAA	Autorité de l'aviation civile
CBA	Analyse coûts-bénéfices
CMR de l'UIT	Conférence mondiale des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications
CNS	Communication Navigation Surveillance
CODEVMET-AFI	Développement coopératif des services de météorologie aéronautique dans la région AFI
DAIM	Gestion de l'information aéronautique numérique
ESAF	Afrique orientale et australe
FIR	Régions d'information de vol
GANP	Plan mondial de navigation aérienne
GNSS	Système mondial de navigation par satellite
IATA	Association du transport aérien international
IIM SG	Sous-groupe infrastructure et gestion des et de l'information
IWXXM	Modèle d'échange d'informations météorologiques de l'OACI

MET	Météorologie aéronautique
MoU	Mémorandum d'entente
NANP	National Air Navigation Plan
NCPI	Coordonnateur national de la planification et de la mise en œuvre
NCLB	Aucun pays laissé de côté
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
PBN	Navigation basée sur les performances
PBCS	Communication et surveillance basées sur les performances
PRCC	Comité d'examen et de coordination des programmes
RASG-AFI	Groupe régional de sécurité aérienne de l'AFI
BRDO	Banque régionale de données OPMET
SADIS	Service d'information sécurisé sur les données aéronautiques
SAR	Recherche et sauvetage
SARP	Normes et pratiques recommandées
SAT	Atlantique Sud
SAWS	Service météorologique Sud-africain
SBAS	Système d'augmentation par satellite
SWIM	Gestion de l'information à l'échelle du système
TAC	Code alphanumérique traditionnel
UIT	Union internationale des télécommunications
WACAF	Afrique occidentale et centrale
WAFS	Système mondial de prévisions de zone
WATRA	Association des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest
WRC	Conférence mondiale des radiocommunications
VoIP	Voix sur protocole Internet
VOLCEX	Exercice sur les cendres volcaniques

LISTE DES APPENDICES

Référence de l'Appendice	Titre de l'Appendice
Appendice 1	Liste des participants
Appendice 2	Résumé des conclusions et des décisions
Appendice 3	État d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIM/SG8
Appendice 4	État d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions de l'AASPG/1 applicables à l'IIM/SG
Appendice 5	État de mise en œuvre des BBB dans les domaines CNS, AIM et MET
Appendice 6	État d'avancement de la mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET
Appendice 7	Cadre de cyber résilience ANS, Ed00.00.01
Appendice 8	Projet AFI-CBTS - Liste des documents d'assistance identifiés
Appendice 9	Feuille de route et plan d'action de mise en œuvre du projet AMP-COMP
Appendice 10	Feuille de route de mise en œuvre du projet AFI-METCAL
Appendice 11	Rapport de l'exercice VOLCEX 25-01
Appendice 12	Instructions opérationnelles AFI relatives aux exercices sur les cendres volcaniques
Appendice 13	Mandat du groupe de pilotage AFI VOLCEX
Appendice 14	Future Programme de travail de l'AFI VOLCEX SG pour 2026-2027
Appendice 15	Manuel AODEX (En/FR) VF1.0 du 09.06.2026
Appendice 16	Feuille de route pour la mise en œuvre de l'AODEX
Appendice 17	Termes de référence de l'Équipe technique régionale de gestion des OPMET de la région AFI
Appendice 18	Plan d'action pour la préparation du sommet ANS
Appendice 19	Plan directeur ATM de la région AFI
Appendice 20	État de la mise en œuvre du SADIS
Appendice 21	Informations sur les points focaux SADIS
Appendice 22	Programme de travail 2026-2027 du Sous-groupe IIM

LISTE DES CONCLUSIONS ET DES DÉCISIONS

Référence de la conclusion/décision	Titre de la conclusion/décision
IIM/SG9 Conclusion 9/01	***Renforcer la préparation à la fourniture d'informations sur les activités volcaniques dans la région AFI***
IIM/SG9 Décision 9/02	***Cadre de coordination des cendres volcaniques***
IIM/SG9 Conclusion 9/03	***Amélioration de la diffusion des données OPMET***
IIM/SG9 Conclusion 9/04	***Plan directeur des guichets automatiques AFI***
IIM/SG9 Conclusion 9/05	***Renforcement de la gestion du spectre aérien et des préparatifs de soutien à la CMR-27***
IIM/SG9 Conclusion 9/06	***Mise à jour des informations du point focal SADIS***
IIM/SG9 Décision 9/07	***Activités communes à tous les sous-groupes***
IIM/SG9 Décision 9/08	***Programme de travail 2026-2027 du sous-groupe IIM***

PREMIÈRE PARTIE – HISTORIQUE DE LA RÉUNION

1. Introduction

1.1. Le La neuvième réunion du Sous-groupe Infrastructure et gestion de l'information de l'AASPG (IIM/SG9) s'est tenue à Dakar, au Sénégal, du 3 au 7 août 2026.

1.2. Le Sous-groupe consigne les résultats de ses réunions sous forme de conclusions et de décisions qui revêtent la signification suivante :

a) Les conclusions portent sur les questions qui, conformément au mandat du Groupe, méritent directement l'attention des États en vue de la mise en œuvre de mesures complémentaires conformément aux procédures établies ;

b) Les décisions ne portent que sur des questions relevant de la compétence de l'AASPG et de ses organes subsidiaires.

2. Objectifs

2.1. L'objectif de la réunion était d'examiner, entre autres, l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion AASPG/1 pertinentes pour l'IIM/SG, les progrès accomplis depuis la réunion précédente réunion et la mise en œuvre des initiatives régionales soutenant la modernisation des domaines CNS, AIM et MET. La réunion a également porté sur l'état d'avancement des projets du Sous-groupe IIM, les développements liés à la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM) et à l'échange d'informations numériques, les carences en matière de navigation aérienne et la préparation du sommet ANS AFI.

3. Participation

3.1. La réunion a réuni quatre-vingt-dix (90) participants représentant 22 États et Organisations (ASECNA, IATA, WAFC de Londres, OMM), ainsi que les Bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI.

3.2. La liste des participants figure à **l'appendice 1.**

4. Officiels et secrétariat

4.1. La réunion était présidée par l'Ingénieur Mukuka Besa (Zambie) et Mme Joyce Asante (Ghana) respectivement Président et Vice-présidente du Sous-groupe.

4.2. M. Goama Ilboudo, Expert régional MET du Bureau régional WACAF de l'OACI, a assuré le secrétariat de la réunion avec l'appui de Mme Chinga Mazhetese, M. Harvey Gabriel Lekamisy et M. Thendu Bedan, respectivement Experts régionaux ENV/MET, CNS et ATM/SAR du Bureau régional ESAF de l'OACI ; et de Mme Sandrine GNASSOU, M. Fanfé Bamba et M. Serge Tchanda, respectivement Experts régionaux CNS, AIM et ATM/SAR du Bureau régional WACAF de l'OACI.

5. Langue de travail

5.1. La réunion s'est déroulée en anglais et en français avec interprétation simultanée.

6. Ouverture

6.1. M. Nika Meheza Manzi, Directeur régional adjoint de l'OACI pour Bureau Afrique occidentale et centrale (WACAF), a ouvert la neuvième réunion du Sous-groupe Infrastructures et gestion de l'information (IIM/SG9) de l'AASPG. Au nom du Président du Conseil de l'OACI, du Secrétaire général et des Directeurs régionaux WACAF et ESAF, il a souhaité la bienvenue aux participants

et a remercié les États, les organisations et les partenaires pour leur soutien. Il a exprimé sa gratitude au Président, M. Mukuka Besa, et à la Vice-présidente, Mme Joyce Asante, pour leur leadership depuis 2025.

6.2. Il a souligné le rôle essentiel des Sous-groupes de l'AASPG dans la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et la prise en compte des priorités techniques. Il a rappelé les préoccupations exprimées lors de la première réunion de l'AASPG concernant le faible niveau de mise en œuvre des éléments constitutifs de base dans la région AFI et a mis en lumière les efforts déployés par les Sous-groupes IIM et AAO pour élaborer des mécanismes de surveillance et un modèle de plan national de navigation aérienne.

6.3. S'appuyant sur les progrès accomplis à la suite de la restructuration des projets de l'IIM, et notamment sur le renforcement de la collaboration entre les États, les ANSP, les RSOO, les organisations régionales et l'industrie, il a réaffirmé l'engagement de l'OACI à soutenir les États et les organisations. Il a salué la contribution de parties prenantes telles que la CAFAC, l'IATA, l'OMM, les RSOO, les prestataires de services et les exploitants, à la réalisation des objectifs régionaux en matière de navigation aérienne.

6.4. En se projetant vers l'avenir, il a souligné la transition vers un environnement aéronautique numérique, marquée par l'importance croissante du SWIM, de l'AIM numérique, de l'échange de données MET, de l'automatisation et de la cybersécurité. Malgré les progrès accomplis, des défis subsistent en matière de modernisation des infrastructures, d'interopérabilité, de mobilisation des ressources, de capacités techniques et de coordination. Il a encouragé les participants à s'impliquer activement dans les délibérations, à partager leurs meilleures pratiques et à formuler des recommandations concrètes pour appuyer la mise en œuvre des SARP de l'OACI et des priorités régionales.

7. Ordre du jour

7.1. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

N° Item	Item
Agenda 0.	**Mot de bienvenue et mot d'ouverture**
Agenda 1.	**Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail** 1.1. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
Agenda 2.	**État de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIM/SG8, et de la réunion AAPSG/1 applicables au Sous-groupe** 2.1. Examen des conclusions/décisions de la huitième réunion du Sous-groupe Gestion de l'information et des Infrastructures (IIM/SG8) 2.2. Examen des conclusions /décisions de la réunion AASPG/1 applicables à IIM/SG
Agenda 3.	**Réalisations en matière d'infrastructures et de gestion de l'information** 3.1. Mise à jour sur le Plan régional de navigation aérienne 3.2. État de mise en œuvre des BBB dans les domaines AIM, CNS et MET 3.3. État de mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines AIM, CNS et MET 3.4. Progrès dans la mise en œuvre des projets IIM de l'AASPG 3.5. Rapports sur la planification et la mise en œuvre des projets par les États et les parties prenantes 3.6. Autres initiatives de navigation aérienne

N° Item	Item
Agenda 4.	**Carences de la navigation aérienne**
Agenda 5.	**Défis de mise en œuvre du Sous-groupe**
Agenda 6.	**Activités à coordonner avec les Sous-groupes AAO et SMO de l'AASPG**
Agenda 7.	**Recommandations/mesures proposées à prendre par le siège de l'OACI**
Agenda 8.	**Examen des termes de référence et du programme de travail du Sous-groupe**
Agenda 9.	**Questions diverses**
Agenda 10.	**Conclusions/décisions de la neuvième réunion du Sous-groupe Gestion de l'information et des Infrastructure (IIM/SG9)**

8. Résumé des conclusions et des décisions

8.1. Le résumé des conclusions et des décisions figure à **l'appendice 2** du présent rapport.

PARTIE II RAPPORT SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

1.1. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion a examiné et adopté l'ordre du jour et le programme de travail proposés par le Secrétariat.

Point 2 de l'ordre du jour : État d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIM/SG8 et de la réunion AASPG/1 applicables au Sous-groupe

2.1. Conclusions/Décisions de la huitième réunion du Sous-groupe Infrastructure et gestion de l'information (IIM/SG8)

2.1.1. La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIM/SG8. Sur les quatre (4) conclusions et les dix (10) décisions adoptées par le Sous-groupe, la première réunion de l'AASPG a approuvé toutes les conclusions et neuf (9) décisions.

2.1.2. Concernant la Décision 8/03 restante de l'IIM/SG8 relative à la révision des éléments ASBU du Volume III de l'AFI eANP, sa mise en œuvre est en cours et devrait être achevée le 30 août 2026. L'état d'avancement détaillé figure à **l'appendice 3.** La réunion a exhorté le Secrétariat à poursuivre le suivi des progrès et à rendre compte lors de la prochaine réunion du Sous-groupe de l'IIM.

2.2. Examen des conclusions et décisions de la réunion AASPG/1 applicables au Sous- groupe

2.2.1. La réunion a été mis à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la première réunion du Groupe Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/1), qui s'est tenue à Libreville (Gabon) du 3 au 7 novembre 2025, et qui s'appliquent au Sous-groupe Infrastructures et gestion de l'information. Sur les trente-trois (33) conclusions et décisions adoptées lors de l'AASPG/1, quatorze (14) concernaient le Sous-groupe Infrastructures et gestion de l'information, et couvraient les domaines CNS, (AIM et MET. Parmi ces quatorze conclusions et décisions, 67 % étaient réalisées, et 33 % en cours comme illustré par **la figure 1, les détails étant fournis** à **l'appendice 4** du présent rapport. La réunion a exhorté les États et les parties prenantes concernées à prendre les mesures appropriées pour traiter les actions en suspens.

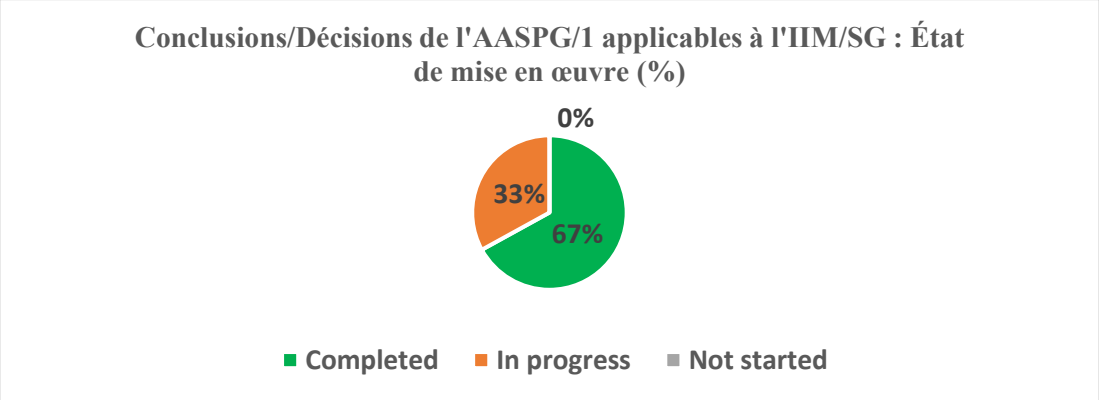


Figure 1 : État d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions de l'AASPG/1 applicables à l'IIM/SG

2.2.2. La réunion a examiné la Conclusion 1/14 de l'AASPG/1 relative à la mise en œuvre de l'IWXXM dans la région AFI, et a constaté que cinq des six actions de cette conclusion restent inachevées compte tenu des échéances de juin et décembre 2026. Les Banques régionales de données OPMET de Dakar et de Pretoria ont entamé des discussions en vue de relier les Banques régionales OPMET. L'ASECNA a indiqué qu'un projet a été lancé pour mettre en place l'infrastructure requise, dont l'achèvement est prévu pour 2027. La réunion a également noté que l'Autorité de l'aviation civile du Sénégal (ANACIM) n'a pas encore répondu aux lettres d'État de l'OACI datées de février et juin 2026 sur ces mêmes sujets. La réunion a exhorté l'ANACIM et l'ASECNA à traiter ces points en suspens et à informer la réunion des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'infrastructure nécessaire pour l'échange de messages numériques.

Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations en matière d'infrastructure et de gestion de l'information

3.1. État d'avancement du plan régional de navigation aérienne

Mise à jour sur l'élaboration d'un modèle de plan national de navigation aérienne (NANP)

3.1.1. La réunion a été informée des mesures prises par le Secrétariat en vue de l'élaboration d'un modèle de plan national de navigation aérienne (NANP), conformément à la demande de l'AASPG (Décision *1/30*). Le processus a débuté par la collecte d'informations auprès des États sur les plans nationaux existants. La réunion a examiné et approuvé la note conceptuelle présentée par le Secrétariat concernant la structure du modèle.

3.1.2. La note conceptuelle propose les éléments clés suivants qui devraient être couverts par le modèle régional :

a. Vision stratégique de l'État ;
b. Gouvernance du plan ;
c. Alignement avec le plan régional;
d. Statistiques et prévisions de trafic ;
e. Système de navigation aérienne actuel ;
f. Système de navigation aérienne du futur ;
g. Feuille de route pour la mise en œuvre ; et
h. Surveillance des performances.

3.1.3. La réunion a recommandé la mise en place d'une équipe d'experts afin d'accélérer l'élaboration du modèle NANP, conformément aux orientations de la note conceptuelle. Elle a chargé le Secrétariat de coordonner la mise en place de cette équipe avec le Secrétariat du Sous-groupe AAO. Les États et organisations suivants se sont portés volontaires pour apporter leur soutien à l'équipe technique : Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Ouganda, AAMAC, CAFAC, ASECNA et IATA.

Mise à jour sur les éléments ASBU applicables dans la région AFI

3.1.4. La réunion a fait le point sur les mesures prises par le Secrétariat concernant la mise à jour des éléments ASBU applicables à la région AFI, conformément à la demande formulée lors de la précédente réunion IIM/SG. Elle a pris note de la coordination engagée avec le Secrétariat du Sous-groupe AAO pour la révision des éléments ASBU, afin d'assurer leur cohérence et leur alignement avec la vision et les exigences opérationnelles de la gestion du trafic aérien (ATM) régionale, ainsi qu'avec l'évolution du Plan mondial de navigation aérienne (GANP).

3.1.5. La réunion a également été informée des travaux en cours du Groupe d'étude sur le GANP (GSG) sur la neuvième édition du GANP, tandis que le portail du GANP est mis à jour pour refléter la huitième édition. Cette mise à jour du cadre mondial vise à intégrer les technologies émergentes, les améliorations opérationnelles et les objectifs de performance actualisés. Compte tenu de ces travaux en cours, il est essentiel que les éléments ASBU applicables dans la région AFI restent alignés sur l'évolution du GANP afin de garantir l'harmonisation mondiale et la pertinence régionale.

3.1.6. En conséquence, la réunion a demandé au Secrétariat de coordonner étroitement avec le GSG et les autres parties prenantes concernées afin d'assurer une mise à jour cohérente et opportune des éléments ASBU applicables à la région AFI.

3.2. État d'avancement de la mise en œuvre des éléments BBB dans le CNS AIM et MET

Mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des BBB dans les domaines CNS, AIM et MET

3.2.1. La réunion a rappelé les préoccupations exprimées lors de la réunion AASPG/1 de Libreville (novembre 2025) concernant le faible niveau de supervision de la sécurité des éléments constitutifs de base (BBB) dans la région AFI et la nécessité d'un suivi exhaustif de leur mise en œuvre. S'agissant des capacités de supervision des États, la réunion a constaté, sur la base du cadre en ligne de l'USOAP CMA de l'OACI, que de nombreux États n'atteignent pas l'objectif de 75 % du GASP (voir **appendice 5)**. La moyenne régionale des performances demeure inférieure à 70 %, oscillant entre 57 % et 67 %. La réunion a donc encouragé les États à participer activement aux initiatives régionales visant à surmonter les difficultés liées à la mise en œuvre des BBB.

Mise à jour concernant l'outil de suivi et de reporting sur la mise en œuvre des BBB

3.2.2. La réunion a été informée des mesures prises par le Secrétariat en vue de la mise au point d'un outil en ligne pour le suivi de la mise en œuvre des éléments constitutifs de base (BBB), conformément à la D*écision 1/10 de l'AASPG/1*, qui demandait au Secrétariat de proposer un mécanisme pour aider les États à suivre et à rendre compte de la mise en œuvre des BBB.

3.2.3. Compte tenu du lien étroit entre le cadre BBB et les carences de la navigation aérienne, cet outil est développé comme un nouveau module de la plateforme de Base de données AFI des carences de navigation aérienne (AANDD), en s'appuyant sur l'infrastructure informatique et de la base de données existante. Cet outil BBB permettra aux points focaux des prestataires de services de navigation aérienne (ANSP) et des exploitants d'aérodromes ayant les droits, de modifier, pour le compte de l'État, les données relatives à l'avancement de leur mise en œuvre, la validation de ces données restant toutefois sous la responsabilité du point focal de l'État.

3.2.4. Il a été indiqué lors de la réunion que le développement de l'outil est dans sa phase finale et devrait être achevé en vue de son déploiement d'ici décembre 2026. Une fois l'outil déployé, des ateliers de sensibilisation seront organisés afin de familiariser les points focaux des États et des prestataires de services avec son utilisation.

3.2.5. La réunion a pris acte des travaux en cours et a encouragé le Secrétariat à finaliser le développement et le déploiement du module de suivi des BBB de l'AANDD, y compris l'organisation d'ateliers de sensibilisation une fois l'outil finalisé.

3.3. État de mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines AIM, CNS et MET

État des éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET dans les régions AFI

3.3.1. La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines AIM, CNS et MET dans la région, tel que présenté à **l'appendice 6** du présent rapport. Malgré les progrès constatés grâce aux initiatives nationales et régionales, la mise en œuvre demeure inégale et le niveau de reporting continue de limiter la précision des évaluations régionales. D'importantes lacunes persistent dans des domaines tels que l'AIDC, l'ATN/IPS, l'ADS-B et l'AIXM.

3.3.2. La réunion a souligné la nécessité d'une implication accrue des prestataires de services de navigation aérienne (ANSP) et des acteurs opérationnels, d'une meilleure coordination entre les États et les prestataires de services, et de la poursuite des efforts visant à renforcer la planification de la mise en œuvre, les capacités techniques et le reporting. La réunion a encouragé les États et les parties prenantes à améliorer la mise en œuvre de l'ASBU et la transmission des données de mise en œuvre en utilisant les plateformes de reporting existantes. Par ailleurs, il a été constaté que les éléments ASBU relatifs à NAVS n'étaient pas reflétés dans les rapports régionaux. La réunion, constatant que leur omission limite l'exhaustivité de l'évaluation régionale, a recommandé leur inclusion dans le suivi et le reporting futurs.

Mise à jour sur l'atelier annuel ESAF concernant les contributions à la mise en œuvre des données ASBU

3.3.3. La réunion a été mis à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des améliorations des systèmes de mise à niveau par blocs de l'aviation (ASBU) dans les domaines AIM, CNS et MET au sein de la région ESAF. Ce point a été fait lors de l'atelier annuel organisé par l'Autorité de l'aviation civile de Namibie à Windhoek, en Namibie, du 23 au 25 juin 2026. Cet atelier a permis de présenter aux États la 8ème édition du GANP, d'approfondir leur compréhension du cadre des ASBU et de faciliter la soumission et la mise à jour des données relatives à leur mise en œuvre.

3.3.4. L'atelier, auquel ont participé plus de 40 points focaux représentant 9 États membres de ESAF, a permis aux participants de soumettre et de valider des données sur la mise en œuvre des ASBU via le tableau de bord de ESAF sur la plateforme iSTARS. Ce processus a considérablement amélioré l'exhaustivité et la précision des données régionales, tout en renforçant la collaboration entre les États en matière de modernisation de la navigation aérienne. Par ailleurs, l'atelier a permis d'identifier les principales lacunes et difficultés de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les capacités, le financement et les contraintes techniques. Les États ont demandé au Secrétariat d'envisager l'intégration des éléments ASBU du block B2 dans le cadre régional de reporting afin de soutenir davantage les efforts de mise en œuvre.

3.4. Progrès dans la mise en œuvre des projets IIM de l'AASPG

3.4.1. La réunion a été informée des progrès des projets IIM tels que restructurés par l'AASPG/1 conformément à la Décision 1/11. Bien que ces projets aient été lancés en mai 2026, la réunion a noté des progrès encourageants et a fourni des orientations pour aider les États à mettre en œuvre les SARP de l'OACI et les éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET.

Domaine CNS :

3.4.2. La réunion a examiné l'état d'avancement du projet d'infrastructure intégrée de télécommunications aéronautiques (AFI-IATI) et a pris note de la mise en place du cadre de gouvernance du projet, des mécanismes de planification et des questionnaires régionaux servant de base à l'évaluation initiale de l'infrastructure de télécommunications aéronautiques

dans la région AFI. La réunion s'est félicitée de l'exercice régional de collecte de données prévu et a encouragé les États, les prestataires de services de navigation aérienne et les opérateurs de réseaux à y participer activement et à fournir les informations nécessaires à la mise en œuvre du projet.

3.4.3. La réunion a examiné l'état d'avancement du projet de communications sol-sol de la région AFI (AFI-GGCOM) et a pris note de la mise en place de l'équipe de projet, du cadre de gouvernance et du plan de mise en œuvre. Elle a également noté le développement d'activités soutenant la mise en œuvre de l'AMHS et de l'AIDC dans la région 'AFI. La réunion s'est félicitée des progrès accomplis et a encouragé les États et les organisations à soutenir activement les activités du projet, à accélérer la migration de l'AFTN vers l'AMHS et à mettre en œuvre l'AIDC entre les unités ATS automatisées adjacentes, le cas échéant.

3.4.4. La réunion a pris note des progrès accomplis dans le cadre du projet de modernisation de la navigation de la région AFI (AFI NAV MOD), notamment la mise en place de l'équipe de projet, des modalités de coordination et du cadre de mise en œuvre. Elle a également noté la préparation d'une enquête régionale sur les infrastructures de navigation, les difficultés de mise en œuvre et les interférences GNSS, qui permettra conduire une analyse à l'échelle régionale des écarts, une stratégie AFI de navigation et des mécanismes de signalement des interférences GNSS. La réunion a encouragé les États et les organisations à soutenir activement les activités du projet et à fournir les données nécessaires à l'élaboration des livrables.

3.4.5. La réunion a examiné l'état d'avancement du projet AFI-SPECTRA (Initiative de coordination et de protection du spectre aéronautique de la région AFI), notamment la mise en place de l'équipe de projet et des modalités de gouvernance. Elle a également pris note des activités visant à renforcer la gestion et la protection du spectre aéronautique dans la région AFI, y compris la coordination des fréquences, la gestion des interférences et le signalement des interférences radioélectriques GNSS. La réunion a encouragé les États et les organisations à soutenir les activités du projet et à signaler les incidents d'interférences radioélectriques GNSS et les difficultés liées au spectre. Elle a constaté que la demande croissante de spectre radioélectrique pour -les services non aéronautiques continue de poser des défis importants à la protection des systèmes de sécurité aérienne. À cet égard, l'accent a été mis sur l'importance d'une préparation coordonnée à la Conférence mondiale des radiocommunications de l'UIT 2027 (CMR -27) et sur la nécessité pour les États de soutenir et de promouvoir la position de l'OACI.

3.4.6. La réunion a pris note des progrès réalisés dans le cadre du projet AFI-SURVDATA (Initiative d'amélioration de la surveillance et du partage des données dans la région 'AFI), notamment la mise en place de l'équipe projet, des modalités de gouvernance et du plan de travail. Elle a également noté l'élaboration d'une enquête régionale sur la surveillance afin de recueillir des informations sur l'infrastructure de surveillance, les mécanismes de partage des données et les priorités de développement futures, en vue d'établir un référentiel et une feuille de route régionaux pour la surveillance. Les États et les prestataires de services de navigation aérienne ont été invités à répondre rapidement à l'enquête et à contribuer à la réalisation des objectifs du projet.

3.4.7. La réunion a pris note des progrès accomplis dans le cadre du projet AFI-COMMOD, notamment la mise en place de l'équipe projet, les modalités de coordination et l'élaboration d'un plan d'action structuré autour des livrables approuvés. Elle a également noté l'adoption d'une approche de travail bilingue et le lancement d'activités soutenant la modernisation des communications air-sol, incluant les communications HF/VHF, les services de liaison de données et la mise en œuvre du CPDLC.

3.4.8. La réunion a pris note des progrès accomplis dans le cadre du projet AFI-CYRES, notamment l'élaboration du Cadre de cyber-résilience de l'AFI ANS (voir **Appendice 7)** et les activités régionales de renforcement des capacités en cybersécurité menées dans la région AFI. Elle a également noté les efforts déployés pour renforcer la gouvernance, la gestion des risques et la résilience opérationnelle des systèmes CNS/ATM en matière de cybersécurité. La réunion a encouragé les États à contribuer à la finalisation du Cadre de cyber-résilience ANS de la région AFI et à le soumettre à la prochaine réunion du Sous-groupe.

Domaine AIM

3.4.9. La réunion a fait le point sur les réalisations du Projet Gestion de l'information aéronautique AFI sur les normes de formation basées sur les compétences (AFI AIM-CBTS), à la suite du lancement des activités en mai 2026. L'équipe de projet a été félicitée pour les progrès accomplis dans un délai aussi court et encouragée à poursuivre ses travaux en vue de la validation de la liste des documents identifiés et de leur développement ultérieur. La réunion a relevé certaines difficultés rencontrées par l'équipe, notamment la disponibilité des experts en raison de priorités concurrentes au sein de leurs États et organisations respectifs. Il a été recommandé à l'équipe de projet d'organiser son travail de manière à mieux concilier ses activités avec celles des experts.

3.4.10. La réunion a pris note des progrès accomplis par le Projet de surveillance de la qualité de l'information aéronautique et d'amélioration des NOTAM (AIM-ADQ). À la suite du lancement de ses activités en juillet 2025, l'équipe projet a identifié et validé la liste des ressources d'assistance, comprenant la documentation générique et les outils numériques présentés à l'**Appendice 8**. L'élaboration de ces ressources se poursuit. La réunion a félicité l'équipe projet pour les progrès réalisés, malgré la difficulté liée à l'indisponibilité de certains experts désignés, qui n'ont pas pu contribuer de manière régulière à la rédaction des documents.

3.4.11. La réunion a permis de faire le point sur l'avancement du projet relatif à la mise en œuvre des ensembles de données de cartographie des aérodromes (AMD) et de procédures de vol aux instruments (IFP) (AIM-AMDIFP). Depuis son lancement en juillet 2025, l'équipe projet s'est employée à identifier les ressources d'assistance nécessaires aux quatre catégories de parties prenantes : l'autorité de l'aviation civile, le fournisseur AIS, le fournisseur IFP et l'exploitant d'aérodrome. La liste des ressources identifiées est en cours de finalisation et de validation avant le début de leur élaboration. La réunion a encouragé l'équipe projet à accélérer la validation de cette liste et à poursuivre les démarches.

Domaine MET

3.4.12. La réunion a fait le point sur l'état d'avancement du projet AFI-SPWX, « *Amélioration de la préparation et la fourniture des services liés à la météorologie spatiale dans la région AFI* », lancé le 12 mai 2026. Deux réunions ont été organisées pour faire progresser le programme de travail. Les premiers progrès concernant l'élaboration d'un questionnaire d'analyse des écarts, destiné à évaluer le niveau de sensibilisation et la mise en œuvre des dispositions relatives à la météorologie spatiale dans les États de la région AFI, ont été constatés. La réunion a pris note des progrès accomplis et a encouragé l'équipe à poursuivre la mise en œuvre des livrables du projet.

3.4.13. Concernant la mise en œuvre du projet AFI-WRN « *Renforcement des capacités d'alerte aux cisaillements de vent dans la région AFI* », la réunion a noté que le projet avait été lancé le 13 mai 2026 et avait déjà fait l'objet de trois réunions. Un questionnaire de collecte de données (réf. lettre d'État : ES AN 8/14-0341 du 4 août 2026) a également été élaboré et soumis au Secrétariat afin de recueillir des informations auprès des États et d'orienter le projet

sur ceux qui ont besoin d'un soutien supplémentaire. Les États ont été invités à répondre au questionnaire dans les délais impartis.

3.4.14. La réunion a été informée de l'avancement du *projet IIM AMP-COMP visant à renforcer la mise en œuvre des normes de compétences du personnel météorologique aéronautique (AMP).* Depuis son lancement en mai 2026, le projet a élaboré une feuille de route et un plan d'action pour la région AFI (voir **Appendice 9)**, ainsi qu'un questionnaire en ligne (https://forms.cloud.microsoft/r/4SLXA3uyg0) afin d'évaluer l'état de sa mise en œuvre. Des référentiels de compétences pour les prévisionnistes et les observateurs météorologiques aéronautiques (AMF et AMO), basés sur les publications OMM n° 1205 et OMM n° 1209, ont également été élaborés. Les activités en cours portent sur la consolidation de ces référentiels et la définition des méthodes et outils nécessaires à l'évaluation de chaque critère de performance. La réunion a salué les progrès accomplis et a encouragé l'équipe de projet à poursuivre ses travaux en vue de la mise en œuvre effective de la norme de compétences et de l'atteinte des objectifs du projet.

3.4.15. La réunion a pris acte des progrès accomplis par le *projet AFI-DIGIMET concernant la mise en œuvre du modèle IWXXM.* Parmi les principales réalisations, on peut citer le lancement et l'opérationnalisation réussis du projet, l'élaboration d'un plan d'action préliminaire pour sa mise en œuvre, la mise en place d'un réseau de points focaux nationaux et le lancement de l'évaluation de l'état d'avancement du modèle IWXXM dans la région. La réunion a salué les progrès accomplis et a encouragé l'équipe de projet à poursuivre ses efforts pour atteindre les objectifs fixés.

3.4.16. Le *projet AFI-METCAL relatif à l'étalonnage et au contrôle des capteurs météorologiques et baromètres de surface* a été lancé avec succès en mai 2026. Depuis, des progrès significatifs ont été réalisés, notamment la mise en place de l'équipe projet, l'élaboration d'une feuille de route (**Appendice 10)** et d'un plan d'action de mise en œuvre, ainsi que la préparation d'un projet de cadre régional pour l'étalonnage et le contrôle des capteurs météorologiques de surface. Par ailleurs, les composantes clés de ce futur cadre régional ont été définies. Il s'agit notamment de la politique régionale d'étalonnage, des orientations techniques, du réseau de points focaux nationaux, des centres de référence, ainsi que d'un mécanisme régional de suivi et de notification. Les principaux documents et outils techniques à développer ont également été identifiés, notamment les procédures opérationnelles standard (POS), les lignes directrices et instruments réglementaires, les procédures d'assurance qualité et les outils de gestion documentaire. En résumé, le projet AFI-METCAL est désormais structuré et opérationnel, avec une équipe projet en place, une feuille de route établie et les principaux instruments réglementaires, techniques et de qualité en cours d'élaboration. La réunion a salué les progrès accomplis en si peu de temps et a encouragé l'équipe de projet à accélérer la mise en œuvre de ce projet, qui revêt une importance majeure pour renforcer la qualité, la fiabilité et la traçabilité des mesures météorologiques dans la région.

3.4.17. Le *projet AFI-DISMET visant à améliorer la fourniture de services OPMET et l'accès aux produits MET dans la région AFI* n'a fait état d'aucune réalisation tangible depuis son lancement en mai 2026. Afin de remédier à ce manque de résultats, la réunion a chargé le Secrétariat de coordonner avec l'équipe de projet pour identifier les obstacles qui entravent les progrès et prendre les mesures correctives appropriées.

3.5. Rapports sur la planification et la mise en œuvre par les États et les parties prenantes

Activités de l'OMM pertinentes pour l'OACI (OMM)

3.5.1. La réunion a été mise à jour sur les activités récentes et à venir de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pertinentes pour l'OACI et d'autres initiatives. Parmi les événements clés présentés figuraient le séminaire de formation en météorologie aéronautique

et l'atelier régional ESAF de 2026 sur la météorologie aéronautique tenu en juillet 2026. En septembre 2025, l'OMM a organisé une réunion mondiale des acteurs du secteur de l'aviation axée sur les observations aéroportées et a réuni l'équipe d'experts sur ce sujet. En octobre 2025, l'OMM a soutenu un projet pilote de six mois utilisant des ballons-sondes globaux innovants pour les mesures atmosphériques en haute altitude en Afrique de l'Est. Ce projet a été complété par un atelier régional consultatif et de renforcement des capacités de deux jours sur cette technologie, organisé les 23 et 24 octobre 2025 en collaboration avec la Fondation Gates.

3.5.2. La réunion a également été informée de l'abandon prévu du Règlement technique de l'OMM (OMM-n° 49), volume II, en raison de son chevauchement avec l'Annexe 3 de l'OACI. Les parties I et II ont été abandonnées en 2023, et les parties III et IV devraient l'être vers 2027. Les éléments pertinents du Règlement technique de l'OMM-n° 49, volume II, sont en cours de transfert vers le document PANS-MET de l'OACI (Doc. 10157), Amendement 1. La réunion a également été informée des nouvelles publications et mises à jour de l'OMM relatives à la météorologie.

3.5.3. La réunion a salué le soutien de l'OMM aux initiatives de l'OACI et a encouragé la poursuite de la collaboration entre les deux organisations pour faire progresser la météorologie aéronautique dans toute la région AFI.

3.6. Autres initiatives de navigation aérienne

Outil numérique pour soutenir l'évaluation des rapports d'inspection en vol aides radio à la navigation

3.6.1. La réunion a été informée de l'initiative du Togo sous l'égide de l'ANAC, de développer un outil numérique destiné à faciliter l'évaluation des rapports de contrôle en vol des aides radio navigation (VOR, DME et ILS).

3.6.2. Cet outil basé sur le web permet d'importer, d'extraire et d'analyser automatiquement les données issues des rapports de contrôle en vol, en les comparant aux critères applicables de l'OACI (Annexe 10, Volume I, et Doc 8071), afin de produire des résultats traçables facilitant la supervision technique. Les essais préliminaires, réalisés sur un échantillon limité de rapports, ont démontré un gain de temps considérable, le temps moyen de traitement étant passé d'environ 32 heures pour une évaluation entièrement manuelle à seulement 11 minutes.

3.6.3. Bien que ces résultats initiaux devraient être validés par des essais complémentaires dans différents environnements opérationnels, la réunion a félicité le Togo pour cette initiative innovante et a encouragé l'État à achever le développement de cet outil au bénéfice de la région.

Rapport d'étape du projet RBIS

3.6.4. La réunion a fait le point sur les progrès accomplis par le projet d'appui à la mise en œuvre axé sur les résultats (RBIS) du système de gestion de l'information aéronautique (AIM), visant à aider les États à mettre en œuvre ce système dans les domaines de la gestion de l'information aéronautique (AIM), du modèle d'échange d'informations aéronautiques (AIXM) et des données sur le terrain et les obstacles (TOD). Il a été noté que, de septembre 2023 à août 2025, douze (12) missions d'assistance ont été effectuées auprès des États suivants : Bénin, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée, Mauritanie, Nigéria, Libéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo, et que deux activités d'assistance au Ghana et au Tchad sont prévues en octobre 2026.

3.6.5. La réunion a été informée que la plupart des États bénéficiaires avaient soumis des plans d'action pour la régulation la mise en œuvre et la supervision du QMS, de l'AIXM, de l'eAIP

et du TOD. La réunion a félicité la Région d'information de vol Roberts (RFIR), (fournisseur de services de navigation aérienne pour la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone), pour les progrès remarquables accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action suite à l'assistance du RBIS. En effet, la RFIR a obtenu avec succès, en décembre 2015, la certification ISO 9001:2015 de son SMQ couvrant les opérations d'information aéronautique et météorologique. De plus, elle a réalisé les essais d'acceptation en usine (FAT) de l'AIXM et de l'eAIP

3.6.6. La réunion a félicité l'équipe du projet RBIS de l'AIM pour les résultats obtenus jusqu'à présent et a encouragé les États bénéficiaires à poursuivre leurs efforts dans la mise en œuvre des plans d'action et à demander aux Bureaux régionaux de l'OACI, toutes activités de suivi qu'ils pourraient juger nécessaires pour soutenir une mise en œuvre efficace.

Rapport d'étape du projet Codevmet

3.6.7. La réunion a examiné les progrès accomplis par le Projet de développement coopératif des services de la météorologie aéronautique dans la région AFI (CODEVMET-AFI), une initiative régionale clé visant à combler les carences en matière de météorologie dans toute la région AFI. À la suite de son recadrage et de sa relance en 2022, le projet a obtenu les principaux résultats suivants :

- Matériaux de mise en œuvre élaborés et validés, y compris des règlements génériques, des procédures, des documents d'orientation et des procédures opérationnelles normalisées (PON) pour soutenir les États participants.
- Neuf États ont été assistés à harmoniser leur réglementation avec les SARPs relatives à la MET.
- Un soutien a été apporté à quinze États et à deux organisations (AAMAC et ASECNA) pour la mise en œuvre de l'Amendement 82 à l'Annexe 3 de l'OACI et du nouveau PANS MET à travers un atelier dédié.
- Six États ont bénéficié d'un soutien pour la mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité (SGQ) dans le secteur météorologique. Le service météorologique du Cap-Vert a obtenu la certification ISO 9001:2015 en septembre 2025.
- 25 membres du personnel technique de huit États et de deux fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) formés 'auditeurs internes qualité..
- Soutien à la migration du système SADIS FTP vers SADIS API à travers un atelier sur le renforcement des capacités de douze États et l'ASECNA. Le Nigéria a déployé avec succès le SADIS API à NiMet.
- Dix-huit États membres de l'ASECNA ont bénéficié d'un soutien pour le renforcement des capacités et l'élaboration d'une feuille de route régionale pour la mise en œuvre des exigences relatives à la fourniture d'informations sur la météorologie spatiale.
- Des matériaux de formations (anglais et français) d'auditeurs internes qualité et des évaluateurs de compétences du personnel météorologique aéronautique développés et validés.
- Elaboration en cours de supports de renforcement des capacités sur la maintenance, le contrôle et l'étalonnage des capteurs et instruments météorologiques.
- Réalisation d'un été des lieux de la mise en œuvre des éléments AMET-B1 dans 16 aéroports internationaux de six États, assortis de rapports détaillés avec des analyses des écarts et des recommandations.

3.6.8. La réunion a salué les progrès réalisés par le projet et a encouragé les États et les parties prenantes à s'en servir pour renforcer les capacités météorologiques et remédier aux carences des systèmes de navigation aérienne.

Résultats du troisième exercice sur les cendres volcaniques et de la cinquième réunion du groupe de pilotage de l'exercice sur les cendres volcaniques de l'AFI

3.6.9. La réunion a été informée des résultats du troisième exercice sur les cendres volcaniques (VOLCEX 25/01) de la région AFI, conduit le 26 février 2026 par le Kenya. Cet exercice simulait une éruption du volcan Barrier au Kenya, avec un panache de cendres atteignant le niveau de vol FL550 et affectant le Kenya, l'Éthiopie, le Soudan du Sud, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda et la Tanzanie. Les objectifs étaient les suivants : tester la coordination entre les agences, évaluer la diffusion à temps des messages (VONA, SIGMET, NOTAM, etc.), vérifier les réseaux de communication, évaluer le niveau de préparation local en cas d'urgence, examiner le partage bilatéral d'informations, démontrer la transmission des rapports aériens conformément à l'Annexe 3 et formuler des recommandations d'amélioration des procédures. Le rapport, qui détaille les résultats de l'exercice, notamment les activités préparatoires, les enseignements tirés, les points à améliorer et les recommandations, figure à **l'Appendice 11** du présent rapport. La réunion a examiné et approuvé le rapport de l'exercice, a félicité le Kenya pour ses efforts et a exhorté les États et les parties prenantes à mettre en œuvre les recommandations afin d'améliorer encore l'efficacité des exercices futurs.

3.6.10. Par ailleurs, la réunion a examiné les conclusions de la cinquième réunion du Groupe de pilotage de l'exercice AFI sur les cendres volcaniques (AFI VOLCEX/SG5), qui s'est tenue virtuellement le 9 juin 2026 et a rassemblé 39 participants des États de la région AFI et du secteur industriel. Elle a passé en revue les enseignements tirés du troisième exercice, mis à jour les documents d'orientation, notamment les instructions opérationnelles AFI relatives aux exercices sur les cendres volcaniques (**Appendice 12)**, et défini les objectifs du prochain exercice. Le Cameroun et les Comores ont été élus respectivement Président et Vice-président, et le mandat du Groupe de pilotage a été révisé (**Appendice 13)**. La réunion a salué le travail accompli par le Kenya et a approuvé la proposition du Cameroun de diriger le quatrième exercice AFI sur les cendres volcaniques en 2027. Elle a également approuvé le programme de travail futur du Groupe de pilotage (Appendice **14)**.

La réunion a formulé la conclusion et la décision suivantes.

IIM/SG9 Conclusion 9/01 : Renforcer la préparation à la fourniture d'informations sur les activités volcaniques dans la région AFI	
Pourquoi:	*Il est conclu que, pour mettre en pratique et développer la réponse inter-agences à l'activité volcanique,*
Quoi:	*a) Le rapport du troisième exercice sur les cendres volcaniques, la proposition du Cameroun de diriger le quatrième exercice et le programme de travail futur pour 2026/2027 du groupe de pilotage 'AFI pour l'exercice sur les cendres volcaniques sont approuvés.* *b) Les États et les parties prenantes sont invités à mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport du troisième exercice sur les cendres volcaniques d'ici le 30 novembre 2027.* *c) Le Cameroun, avec le soutien du Secrétariat, coordonnera et dirigera le quatrième exercice sur les cendres volcaniques dans la région AFI d'ici le 30 novembre 2027.*

Qui:	*a) AAPSG* *b) États* *c) Cameroun*				
Quand:	*b), c). D'ici le 30 novembre 2027*				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui☒ Non☐	Métrique	*Les recommandations contenues dans le troisième rapport d'exercice sur les cendres volcaniques ont été mises en œuvre.* *Quatrième exercice sur les cendres volcaniques réalisé*	Moyens de collecte	*Rapport sur la mise en œuvre des recommandations* *Rapport sur le quatrième exercice sur les cendres volcaniques*

IIM/SG9 Décision 9/012:	***Cadre de coordination relatif aux cendres volcaniques***				
Pourquoi:	*Il est décidé que, afin d'améliorer l'efficacité du cadre de coordination des cendres volcaniques,*				
Quoi:	*Les termes de référence révisés du groupe de pilotage AFI sur l'exercice sur les cendres volcaniques et les instructions opérationnelles AFI mises à jour relatives aux exercices sur les cendres volcaniques sont approuvés.*				
Qui:	*AAPSG*				
Quand :	*6 novembre 2026*				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui☐ Non☒	Métrique	Non applicable	Moyens de collecte	*Non applicable*

Fourniture d'informations OPMET, surveillance continue et management des échanges dse données OPMET dans la région AFI.

3.6.11. La réunion a rappelé que le système d'échange AFI de bulletins météorologiques (AMBEX) avait été établi en 1986 par le Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG) comme principal cadre de référence détaillant les procédures d'échange de bulletins OPMET au sein de la région. Cependant, les procédures AMBEX actuelles, dont la dernière publication remonte à 2014, ne sont plus pleinement conformes aux évolutions récentes des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Il a également été rappelé à la réunion que, lors de la première réunion de l'AASPG (AASPG/1), compte tenu des préoccupations concernant la fourniture à temps d'informations OPMET de qualité, le Secrétariat avait été félicité pour avoir engagé la révision du système AMBEX. La réunion avait par ailleurs adopté la Décision 1/15, demandant au Secrétariat d'accélérer la mise à jour du système et des procédures AMBEX de la région AFI, en coordination avec les NOC, les BCC et les IROG/BRDO.

3.6.12. Suite à l'évaluation du système AMBEX et à l'analyse des écarts réalisée en mai 2025, une équipe d'experts CNS et MET, venant des États et de l'industrie, a élaboré la version actualisée du système et procédures d'échange de données OPMET. Cette version a été validée lors d'un atelier organisé en mars 2026 à Accra, au Ghana. L'atelier a examiné en détail le projet de manuel AMBEX et a formulé des observations consolidées qui ont été intégrées au manuel. Il a également été convenu de renommer le manuel « Manuel du système et des procédures d'échange des données OPMET de la région AFI » (AODEX-HB) afin de mieux refléter l'approche axée sur les données pour la fourniture d'informations météorologiques.

3.6.13. En juin 2026, les États et l'industrie ont été invités, par la lettre d'État réf. T10/7.2 – 0444 du 16 juin 2026, à examiner le Manuel AODEX. Seuls la Guinée et le Sénégal ont fourni des contributions qui ont été dûment prises en compte et intégrées à la version finale du Manuel, fourni à **l'Appendice 15. En outre, l**a réunion a examiné la feuille de route de mise en œuvre, présentée à **l'Appendice 16,** élaborée pour guider l'application opérationnelle des dispositions du Manuel AODEX.

3.6.14. Afin d'assurer la mise en œuvre harmonisée du Manue AODEX, le suivi continu des opérations d'échange des OPMET, la coordination de la mise en œuvre des exigences régionales et une collaboration soutenue avec les autres régions de l'OACI, la réunion a convenu de créer l'Équipe technique régionale de gestion des données OPMET de la région AFI (AROMT). L'AROMT sera l'organe technique et opérationnel régional chargé de surveiller, de soutenir et de faciliter l'échange et la diffusion des informations OPMET au sein de la région AFI et entre cette région et les autres régions de l'OACI. La réunion a examiné et approuvé les termes de référence de l'AROMT, tel que présenté à **l'Appendice 17.**

La réunion a formulé la conclusion suivante :

<table>
<tr><td colspan="6">IIM/SG9 Conclusion 9/03 : Amélioration de la diffusion des données OPMET</td></tr>
<tr><td>Pourquoi:</td><td colspan="5">Il est décidé que, afin de renforcer l'efficacité de la diffusion des informations météorologiques opérationnelles (OPMET) aux utilisateurs finaux,</td></tr>
<tr><td>Quoi:</td><td colspan="5">a) le manuel mis à jour du système et des procédures d'échange de données OPMET (AODEX) et les termes de référence de l'équipe technique régionale de gestion des données OPMET de la région AFI (AROMT) sont approuvés.
b) le Secrétariat devra établir l'équipe technique régionale de gestion des données OPMET sur la base des nominations des Etats d'ici le 30 juin 2027.
c) les États devront mettre en œuvre les dispositions du manuel AODEX d'ici le 31 décembre 2027 conformément à la feuille de route de mise en œuvre de l'AODEX.</td></tr>
<tr><td>Qui:</td><td colspan="5">a) AAPSG
b) Secrétariat
c) États</td></tr>
<tr><td>Quand:</td><td colspan="5">a) 6 novembre 2026
b). 30 juin 2027
c) 31 décembre 2027</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi requis</td><td>Oui☒
Non☐</td><td>Métrique</td><td>AROMT a établi</td><td>Moyens de collecte</td><td>Preuve de la création de l'AROMT.</td></tr>
</table>

			Dispositions de l'AODEX mises en œuvre		*Commentaires des États sur la mise en œuvre des dispositions de l'AODEX*

Point sur la préparation du sommet ANS AFI

3.6.15. La réunion a été informée de l'état d'avancement des préparatifs du Sommet AFI sur les services de navigation aérienne (ANS), visant à promouvoir des systèmes de navigation aérienne harmonisés, interopérables et intégrés dans toute la région. Suite aux décisions de l'APIRG et à la mise en place du cadre AASPG, l'OACI et l'IATA, en collaboration avec les parties prenantes concernées, ont été chargées de coordonner la préparation du Sommet, désormais prévu pour fin 2027.

3.6.16. Les activités préparatoires comprennent la mise en place d'équipes de projet, l'élaboration et la personnalisation de modèles de projet, la réalisation d'une enquête sur les projets prioritaires de navigation aérienne (ANS) et l'élaboration d'un Document directeur ANS consolidé intégrant les coûts des projets, en adéquation avec les besoins des États et la vision continentale d'une navigation aérienne fluide. Le plan d'action pour la préparation du Sommet ANS figure à **l'Appendice 18** et le Plan directeur ATM de la région AFI à **l'Appendice 19.** La réunion, à travers des ateliers thématiques consacrés aux domaines CNS, AIM et MET, a examiné le Plan directeur ATM de la région AFI et formulé des observations pertinentes en vue de son amélioration. La réunion a adopté la conclusion suivante.

IIM/SG9 Conclusion 9/04 : Plan directeur ATM de la région AFI					
Pourquoi:	*Il est conclu que, afin de faciliter le bon déroulement des opérations ATM dans la région AFI grâce à des solutions ATM capables de garantir la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans toute la région AFI,*				
Quoi:	*Le plan directeur ATM de la région AFI est approuvé.*				
Qui:	*AAPSG*				
Quand:	*6 novembre 2026*				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui☐ Non☒	Métrique	Non applicable	Moyens de collecte	Non applicable

Publication du rapport annuel de l'AASPG

3.6.17. La réunion a été briefé sur l'élaboration du rapport annuel de l'AASPG sur la sécurité et la navigation aérienne (AAR). Elle a rappelé la Décision 1/32 de l'AASPG/1 qui a approuvé la première édition du rapport (AAR #1) et chargé le Secrétariat de coordonner la mise en place de l'équipe de rédaction du rapport annuel de l'AASPG (AART).

3.6.18. Comme l'équipe annuelle de rapport sur la sécurité et la navigation aérienne (AART) de l'AASPG n'avait pas encore été mise en place, l'élaboration de l'AAR#1 a été coordonnée principalement par le Secrétariat.

3.6.19. Bien que l'AASPG/1 ait approuvé la création de l'AART et chargé le Secrétariat de coordonner la nomination de ses membres, l'équipe n'a pas encore été constituée en raison de problèmes de coordination.

3.6.20. L'AART pourrait être constituée en tirant parti de l'ancienne équipe annuelle de rapport sur la sécurité (ASRT) et de l'équipe annuelle de rapport sur la navigation aérienne (AANRT), avec de nouveaux candidats au besoin.

3.6.21. L'AART élaborera le modèle de rapport annuel pour approbation par l'AASPG. Entre temps, il est proposé d'élaborer le deuxième rapport annuel (AAR#2) sous la coordination du Secrétariat.

3.6.22. Le rapport AAR#2 couvrira la période de janvier à décembre 2025, s'appuyant sur le rapport AAR#1 et mettant l'accent sur les initiatives régionales en matière de sécurité et de navigation aérienne.

3.6.23. La première version du rapport AAR#2 sera présentée à l'AASPG/2, le rapport final étant prévu pour une publication d'ici décembre 2026.

3.6.24. La réunion a pris note de l'état d'avancement de la préparation du rapport annuel de l'AASPG, a exhorté le Secrétariat à coordonner la mise en place de l'AART et a encouragé les États et l'industrie à fournir les données nécessaires pour faciliter son achèvement et sa publication en temps opportun.

Mise à jour sur le SAT

3.6.25. La réunion a été informée des récents développements au sein du Groupe de l'Atlantique Sud (SAT), notamment des travaux du Comité de pilotage (SG), du Groupe de gestion de la mise en œuvre (IMG) et du Groupe de surveillance de la sécurité (SOG). Parmi les principales réalisations, on note les progrès accomplis en matière de capacité et d'efficacité des systèmes de transport de passagers (ATS), la mise en œuvre des systèmes PBCS et AIDC, la planification des mesures d'urgence, la surveillance et la prévision du trafic, ainsi que la supervision de la sécurité. Le trafic dans la zone SAT a augmenté de 7,2 % en 2025 et une croissance continue est prévue pour les années à venir. Par ailleurs, l'évaluation des risques de collision pour le corridor EUR/SAM a confirmé que le niveau de sécurité cible a été atteint.

3.6.26. La réunion a également relevé des difficultés liées à la fourniture limitée de données par les États, à une coordination insuffisante entre certaines unités ATS en raison de problèmes avec le réseau CAFSAT, ainsi qu'à la mise en œuvre tardive de l'AIDC, à l'insuffisance des ressources et aux possibilités restreintes de réunions physiques. Les États ont été encouragés à renforcer leur engagement envers les activités SAT, tandis que l'AASPG a été invitée à soutenir la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre effective des projets SAT.

Mise à jour sur le projet AFI SWIM

3.6.27. La réunion a pris note des progrès accomplis dans la mise en place du projet AFI SWIM, notamment l'appel à candidatures et la sélection en cours d'experts des domaines ATM, AIM, CNS et MET. Elle a également souligné que les activités initiales du projet porteront sur la définition des exigences de mise en œuvre de SWIM, la réalisation d'une analyse des écarts régionaux et l'élaboration d'une feuille de route pour la transition vers AFI SWIM.

3.6.28. La réunion a encouragé les États et les organisations à continuer de soutenir le projet en proposant des experts qualifiés et en participant activement à ses activités. À la demande de plusieurs États, le Secrétariat va diffuser à nouveau la lettre d'invitation aux candidatures. Le

Sénégal, l'Ouganda, le Kenya et la Namibie ont manifesté leur intérêt à participer au projet AFI SWIM et se sont engagés à soumettre des candidatures.

Résultats de l'atelier régional sur le spectre

3.6.29. La réunion a noté que l'atelier préparatoire de la CMR-27 et l'atelier régional AFI sur la gestion du spectre aéronautique, qui se sont tenus à Dakar du 2 au 5 mars 2026, ont considérablement sensibilisé les États à la position de l'OACI pour la CMR-27 et renforcé les capacités régionales en matière de gestion du spectre aéronautique. Les principaux sujets abordés comprenaient la protection des radioaltimètres, les interférences radioélectriques (IRF) des systèmes GNSS, la gestion des interférences VHF, la coordination des fréquences et la tenue de registres précis des fréquences aéronautiques.

3.6.30. Les ateliers ont renforcé la coopération entre les États, les prestataires de services de navigation aérienne, l'OACI, l'UIT et les acteurs du secteur, tout en soulignant la nécessité de renforcer la coordination avec les autorités nationales de réglementation des télécommunications, d'améliorer le signalement des incidents d'interférence et de soutenir la mise en œuvre du projet AFI-SPECTRA.

3.6.31. La réunion a par ailleurs souligné la nécessité d'organiser des ateliers dédiés à l'utilisation de l'outil Frequency Finder et a encouragé tous les États de la région AFI à utiliser activement et à mettre à jour régulièrement les données de Frequency Finder afin de soutenir une gestion régionale du spectre et une coordination des fréquences précises et harmonisées.

La réunion a formulé la conclusion suivante :

<table>
<tr><td colspan="6">IIM/SG9 Conclusion 9/05 : Renforcement de la gestion du spectre aéronautique et des préparatifs de soutien à la CMR-27</td></tr>
<tr><td>Pourquoi:</td><td colspan="5">Il est conclu que, afin de renforcer la gestion du spectre aérien et de soutenir les préparatifs de la CMR-27 :</td></tr>
<tr><td>Quoi:</td><td colspan="5">a) Les États soutiendront la position de l'OACI sur les points de l'ordre du jour de la CMR-27 relatifs à l'aviation, tenir à jour un registre des fréquences aéronautiques, signaler les événements RFI GNSS à leur bureau régional respectif de l'OACI et établir un protocole d'entente entre les autorités de l'aviation civile et les organismes nationaux de réglementation des télécommunications, si ce n'est déjà fait.
b) Le Projet AFI SPECTRA, avec le soutien du Secrétariat, fournira un rapport sur sa mise en œuvre d'ici le 31 août 2027.</td></tr>
<tr><td>Qui:</td><td colspan="5">.a): Etats
.b): Projet AFI SPECTRA</td></tr>
<tr><td>Quand:</td><td colspan="5">.a), b) : 31 août 2027</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi requis</td><td>Oui☒
Non☐</td><td>Métrique</td><td>Fréquences aéronautiques mis à jour

Protocoles d'entente établis entre les autorités de</td><td>Moyens de collecte</td><td>Rapport sur la mise à jour des fréquences aéronautiques

Copies de protocoles établis</td></tr>
</table>

			l'aviation civile et les organismes nationaux de réglementation des télécommunications.		*Rapport de mise en œuvre du projet AFI SPECTRA*

Évolutions mondiales liées aux CNS et au spectre

3.6.32. La réunion a été informée des récents développements mondiaux de l'OACI en matière de systèmes de communication neuronaux et de spectre aéronautique, en mettant l'accent sur la modernisation des systèmes de communication neuronaux, la résilience des systèmes GNSS, la protection du spectre et les technologies émergentes.

3.6.33. Parmi les principaux développements, on peut citer les progrès réalisés dans les technologies ATN/IPS et les technologies de communication futures, le renforcement des mesures visant à lutter contre les interférences GNSS, l'amélioration des dispositions relatives à la surveillance en vertu de l'Annexe 10 et les préparatifs de la CMR-27, en particulier le point 1.7 de l'ordre du jour. Les États ont été encouragés à soutenir les positions de l'OACI et à renforcer la coordination nationale et régionale du spectre.

3.6.34. La réunion a également pris note de la modernisation du système de recherche de fréquences de l'OACI et de la création du Groupe de travail intégré sur les systèmes de navigation centrale et le spectre (ICNSS-TF) afin d'appuyer la planification à long terme des systèmes de navigation centrale et du spectre. Les États ont été encouragés à tenir à jour leurs données AIP et de fréquences.

3.6.35. Le Togo a exprimé son soutien aux positions de l'OACI lors des préparatifs de la CMR-27 et a sollicité une assistance concernant le déploiement de la bande C et la coordination transfrontalière des fréquences. Le Secrétariat a indiqué que la vingt-neuvième réunion du Comité de gestion du réseau de satellites (SNMC/29), prévue début 2027, ainsi qu'une réunion virtuelle dédiée, permettraient d'aborder ces questions.

Météorologie dans SWIM

3.6.36. La réunion a reçu un bref exposé consacré au MET-SWIM, qui applique les principes du SWIM à la météorologie aéronautique et remplacera progressivement les échanges traditionnels basés sur les services AFS, par des services d'information utilisant l'IWXXM. Les services MET-SWIM actuels et futurs comprennent :

- Les SADIS API et WIFS API, permettant l'accès aux informations du WAFS ; Le SADIS API (WAFC Londres) et le WIFSAPI (WAFC Washington) sont devenus opérationnelles en 2025.
- QVA API due VAAC Londres et Toulouse, opérationnelles depuis le 27 novembre 2025.
- AMOIS, le futur service d'information sur l'observation météorologique d'aérodrome, remplacera progressivement les METAR, SPECI et les messages d'observations locales.
- AMFIS, le futur service d'information sur la prévision météorologique d'aérodrome, remplacera progressivement les TAF et les Tendances.

- HWIS, le futur service d'information sur les conditions météorologiques dangereuses, complétant et remplaçant éventuellement les SIGMET.

3.6.37. La réunion a mis en lumière les avantages du MET-SWIM pour l'ensemble du système aéronautique, tels que l'échange d'informations en temps réel, une meilleure connaissance des dangers, la planification des vols et l'intégration de la gestion du trafic aérien, tout en soulignant les défis liés aux volumes de données, aux différences de capacités et de délais de mise en œuvre, à la normalisation et aux besoins d'investissement.

3.6.38. Les États et l'industrie ont été invités à suivre les plans de mise en œuvre, à renforcer la préparation au SWIM/IWXXM, à participer à la planification régionale et mondiale et à se préparer à la transition vers les futurs services d'information MET.

Mise à jour sur la disponibilité de l'atelier régional ESAF MET et du projet SIP

3.6.39. La réunion a été informée des conclusions de l'atelier régional ESAF sur la météorologie aéronautique, qui s'est tenu virtuellement le 14 juillet 2026, et des progrès réalisés dans le cadre du projet d'appui à la mise en œuvre relatif à la disponibilité des données OPMET. L'atelier a réaffirmé que la disponibilité des données OPMET, la mise en œuvre de l'IWXXM et la préparation aux opérations météorologiques spatiales constituent des priorités régionales essentielles, tout en abordant l'accès au SADIS API, les données météorologiques historiques, les amendements à l'Annexe 3 et les rapports sur les éléments ASBU du fil AMET. La réunion a souligné l'importance de ces réunions techniques annuelles en tant que plateformes de collaboration entre les États, l'OACI, les centres régionaux et l'industrie.

3.6.40. La réunion a également pris note des progrès accomplis dans le cadre du projet « Aucun pays laissé de côté » visant à renforcer les capacités des États à gérer les données OPMET, notamment au Burundi, en Éthiopie, au Malawi, en Tanzanie et en Zambie. Ces cinq États ont achevé leurs évaluations des écarts et des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés au Burundi et au Malawi. D'autres ateliers sont prévus entre août et septembre 2026. Un rapport détaillé et un plan d'action ont été élaborés pour le Malawi, et d'autres suivront. Le Secrétariat s'appuiera sur ces résultats pour mobiliser un soutien accru et améliorer la disponibilité des données OPMET dans toute la région de ESAF.

Point 4 de l'ordre du jour : Déficits en matière de navigation aérienne

État des carences de navigation aérienne dans les domaines CNS, AIM et MET

4.1. La réunion a été informée de l'état des carences de navigation aérienne dans les domaines des communications, navigation et surveillance (CNS), de la gestion de l'information aéronautique (AIM) et de la météorologie aéronautique (MET) enregistrées dans la Base de données AFI des carences de navigation aérienne (AANDD), ainsi que des résultats de la revue menée par les Bureaux régionaux de l'OACI et a mis en lumière l'état des carences préliminaires confirmées et les mesures de suivi connexes.

4.2. En octobre 2025, quarante-huit (48) notifications de carences potentielles de la navigation aérienne avaient été soumises à travers la plateforme AANDD. Après examen par les Bureaux régionaux de l'OACI, les notifications ont été classées comme suit :

a) Vingt-neuf (29) notifications relatives à AIM, AOP, ATM, CNS et MET ont été évaluées comme ne constituant pas des carences ;

b) Huit (8) notifications relatives à l'AOP, à l'ATM, au CNS et au SAR ont nécessité des informations et des clarifications supplémentaires de la part des parties prenantes concernées ;

c) Neuf (9) notifications relatives à l'AIM, à l'AOP, à l'ATM, au MET et au SAR ont été confirmées comme des carences préliminaires et les États concernés ont été priés de soumettre des plans d'action correctifs ;

d) Deux (2) notifications liées à l'exploitation des aérodromes (AOP) ont été résolues avant que le Comité n'examine les examine.

4.3. Les carences préliminaires confirmées continuent d'être suivies par les Bureaux régionaux de l'OACI, en coordination avec les États concernés. Des mesures correctives appropriées sont mises en œuvre pour remédier aux problèmes identifiés et prévenir leur réapparition. La réunion a encouragé les États à remédier rapidement aux carences préliminaires constatées et à faire le point sur la mise en œuvre des plans d'action correctifs.

4.4. La réunion a également encouragé les États et les organisations à continuer d'utiliser le mécanisme AANDD pour la notification et le suivi des carences de la navigation aérienne.

Point 5 de l'ordre du jour : Les difficultés de mise en œuvre du sous-groupe

Aperçu du lancement des projets IIM/SG restructurés et de l'engagement à atteindre le succès

5.1. La réunion a fait le point sur les projets restructurés de l'IIM/SG par l'AASPG pour aider les États à appliquer les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et les exigences régionales relatives aux domaines CNS, AIM et MET. Suite à la Décision 1/11 de l'AASPG/1 restructurant les projets IIM, un total de 16 projets ont été établis : 3 dans le domaine AIM, 7 dans le domaine CNS et 6 dans le domaine MET. Les réunions de lancement des projets se sont tenues du 11 au 15 mai 2026, au cours desquelles les coordinateurs d'équipe de projet (PTC) ont été désignés et les objectifs, le périmètre et les modalités de mise en œuvre des projets ont été précisés.

5.2. Depuis les réunions de lancement, les équipes de projet ont entamé leurs activités, notamment la révision des documents de projet, l'élaboration des plans de mise en œuvre et des feuilles de route, et l'obtention de premiers résultats. La réunion a souligné l'importance d'un engagement continu des équipes de projet, précisant que leurs livrables alimenteront en grande partie le catalogue des projets ANS, conformément à la Décision 1/18 de l'AASPG/1. Elle a donc encouragé les équipes à maintenir leur participation active et à soutenir la mise en œuvre efficace des projets IIM restructurés.

Questions relatives au SADIS et points focaux SADIS

5.3. La réunion été informée du retrait du SADIS FP en novembre 2028 et les États ont été exhortés à accélérer la migration vers le SADIS API ou le WIFS API qui fournissent des données d à plus haute résolution u WAFS et répondent aux exigences du MET-SWIM. L'état d'avancement de la mise en œuvre de SADIS est présenté à **l'Appendice 20** du présent rapport. La réunion a également souligné la nécessité pour les fournisseurs de services météorologiques de moderniser leurs logiciels et de garantir la possibilité de visualiser les données SIGWX au format IWXXM.

5.4. La réunion a également constaté des lacunes dans la production et l'échange international de données OPMET au format IWXXM, notamment en Afrique, et a encouragé les États à établir les mécanismes d'échange nécessaires, à produire des données IWXXM de qualité et à adopter les schémas IWXXM actuels. Elle a par ailleurs incité les États et les parties prenantes à planifier des actions visant à accélérer la migration vers le SADIS'API et à renforcer la production et la diffusion des données IWXXM dans la région AFI.

5.5. Par ailleurs, la réunion a fait le constat que la liste des points focaux du SADIS, tenue à jour par le siège de l'OACI, est largement obsolète, comportant des informations de contact erronées et périmées (**Appendice 21**). Les États utilisateurs du SADIS ont été invités à examiner et à mettre à jour, par l'intermédiaire du Secrétariat, les informations relatives à leurs points focaux ou à

demander la suppression des données obsolètes d'ici le 31 mars 2027, afin de contribuer à l'établissement d'une liste actualisée. La conclusion suivante a été formulée en conséquence.

<table>
<tr><td colspan="6">IIM/SG9 Conclusion 9/06 Mise à jour des informations des points focaux SADIS</td></tr>
<tr><td>Pourquoi:</td><td colspan="5">Il est décidé que, afin d'assurer une coordination efficace avec les États sur les questions relatives au SADIS,</td></tr>
<tr><td>Quoi:</td><td colspan="5">Les États qui ne l'ont pas encore fait sont priés de mettre à jour les informations relatives à leur point focal SADIS d'ici le 31 mars 2027.</td></tr>
<tr><td>Qui:</td><td colspan="5">Etats</td></tr>
<tr><td>Quand:</td><td colspan="5">31 mars 2027</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi requis</td><td>Oui☒
Non☐</td><td>Métrique</td><td>Liste des points focaux SADIS mise à jour pour tous les États</td><td>Moyens de collecte</td><td>Rapport sur les informations mises à jour concernant le point focal SADIS.</td></tr>
</table>

Point 6 de l'ordre du jour : Activités à coordonner avec les Sous-groupes AAO et SMO

Activités communes des Sous-groupes AAO, IIM et SMO

6.1. La réunion a discuté les activités nécessitant une coordination entre les Sous-groupes AAO, IIM et SMO et a constaté que plusieurs activités du programme de travail de l'AASPG requièrent une coordination entre ces trois Sous-groupes. Parmi les principaux domaines transversaux identifiés figurent la mise à jour des éléments ASBU applicables, le reporting sur la mise en œuvre des BBB, l'élaboration du modèle NANP, la résolution des SSC et la coordination de l'exercice sur les cendres volcaniques. La réunion a formulé la conclusion suivante.

IIM/SG9 Décision 9/07 : Activités communes aux Sous-groupes	
Pourquoi:	*Il est décidé que, afin d'assurer une planification harmonisée, une mise en œuvre efficace, un suivi et un compte rendu des activités impliquant les trois Sous-groupes,*
Quoi:	*Les activités suivantes sont identifiées comme devant être coordonnées par les Sous-groupes AAO, IIM et SMO.* *a) Atelier sur la mise en œuvre de l'outil de suivi et de reporting sur les BBB, à coordonner avec le sous-groupe AAO d'ici le 30 juin 2027 ;* *b) La mise à jour des éléments ASBU applicables sera coordonnée avec le Sous-groupe AAO d'ici le 30 juin 2027 ;* *c) Élaboration du modèle NANP à coordonner avec le Sous-groupe AAO d'ici le 30 avril 2027 ;* *d) Un atelier sur la prévention des SSC se tiendra d'ici le 31 décembre 2027 en coordination avec les Sous-groupes AAO et SMO ;*

<table>
<tr><td></td><td colspan="5">e) Développement du tableau de bord du portefeuille de projets de l'AASPG en coordination avec les Sous-groupes AAO et SMO d'ici le 30 juin 2027.
f) La réalisation du quatrième exercice de la région AFI sur les cendres volcaniques d'ici le 30 novembre 2027 sera coordonnée avec les Sous-groupes AAO et SMO.</td></tr>
<tr><td>Qui:</td><td colspan="5">a), b), c) IIM et AAO SG
d), e), f) IIM, AAO et SMO SG</td></tr>
<tr><td>Quand:</td><td colspan="5">a), b), e) 30 juin 2027
c) 30 avril 2027
.d) 31 décembre 2027
.f) 30 novembre 2027.</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi requis</td><td>Oui☒
Non☐</td><td>Métrique</td><td>Atelier sur la mise en œuvre opérationnelle du suivi et du reporting des BBB réalisé.
Éléments l'ASBU applicables mis à jour.
Modèle NANP développé.
Atelier sur la prévention des SSC organisé.
Tableau de bord du portefeuille de projets AASPG développé.
Quatrième exercice sur cendres volcaniques réalisé.</td><td>Moyens de collecte</td><td>Rapports sur les ateliers organisés.
Tableaux des éléments ASBU mis à jour.
Modèle NANP provisoire.
Outil de tableau de bord du portefeuille de projets AASPG
Rapport sur le quatrième exercice sur les cendres volcaniques.</td></tr>
</table>

Enquête sur le mandat ADS-B

6.2. La réunion a examiné la surveillance de l'altitude par ADS-B dans la région AFI. Les résultats d'une analyse basée sur les données ADS-B et de trafic recueillies entre 2022 et 2025 ont indiqué un taux d'équipement ADS-B moyen de 86 % dans les FIR représentant environ 60 % du trafic aérien en altitude dans la région AFI.

6.3. La réunion a noté que, bien que certains incidents de RFI GNSS aient été signalés dans certaines parties de l'Afrique centrale et de la Corne de l'Afrique, aucun impact significatif sur les opérations de vol ou le maintien de l'altitude RVSM n'avait été observé.

6.4. La réunion a également noté que l'ADS-B et l'E2GMU pourraient être utilisés simultanément par l'ARMA à titre de solution transitoire. Elle a par ailleurs pris acte de la décision de la réunion AAO/SG9, qui demandait aux exploitants aériens opérant dans l'espace aérien AFI RVSM de communiquer à l'ARMA la liste de leur flotte éligible à chaque méthode de surveillance du maintien d'altitude.

Point 7 de l'ordre du jour : Recommandations/mesures proposées par le siège de l'OACI

7.1. La réunion a discuté des actions potentielles qui pourrait être entreprises par le siège de l'OACI et a reconnu que le maintien du soutien de l'OACI serait bénéfique dans plusieurs domaines clés, notamment les suivants :

- Mise en œuvre de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM) et initiatives de navigation aérienne axées sur la performance ;
- Assistance aux États pour aligner leurs plans nationaux de navigation aérienne (NANP) sur le plan AFI de navigation aérienne ;
- Renforcement des capacités et assistance technique à l'appui des programmes de modernisation de l'aviation et de transformation numérique ; et
- Gestion des risques liés aux interférences GNSS, protection due spectre des fréquences radio et amélioration la résilience des systèmes CNS.

7.2. 7.2. La réunion a encouragé le Secrétariat à maintenir une étroite coordination avec le siège de l'OACI afin de faciliter la fourniture d'un soutien approprié, selon les besoins, dans les domaines susmentionnés.

Point 8 de l'ordre du jour : Examen du mandat et du programme de travail du sous-groupe

8.1. La réunion a examiné les termes de référence (TdR) et le programme de travail de l'IIM/SG pour la période 2026-2027, en vue d'assurer leur alignement continu avec le mandat de l'IIM/SG, les priorités de l'eANP AFI, les projets CNS, AIM et MET en cours, et les conclusions et décisions pertinentes de l'AASPG.

8.2. À l'issue de son examen, la réunion a convenu que le mandat existant demeurait valide et adéquat. Elle a également examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail et proposé des mises à jour afin de refléter les activités en cours et prévues dans le cadre de l'IIM/SG.

8.3. Afin de renforcer la coordination entre les organismes contributeurs, la réunion a convenu de tenir deux réunions de coordination annuelles des Sous-groupes AAO, IIM et SMO. Le projet de programme de travail pour 2026-2027 a été modifié en conséquence, comme indiqué à **l'Appendice 22.**

8.4. La réunion a ensuite adopté le projet de décision suivant :

IIM/SG8 Décision 9/08 :	***Programme de travail 2026-2027 du Sous-groupe IIM***
Pourquoi:	*Il est décidé que, afin de guider la mise en œuvre des activités du Sous-groupe*
Quoi:	*Le programme de travail pour 2026-2027 est approuvé.*
Qui:	*AASPG*
Quand:	*Novembre 2026*
Suivi de la mise en œuvre	

Suivi requis	Oui☐ Non☒	Métrique	Non applicable	Moyens de collecte	Non applicable

Point 9 de l'ordre du jour : Questions diverses

9.1. La réunion a été informée de la prochaine Conférence mondiale de navigation aérienne de l'OACI sur les communications, la navigation, la surveillance (CNS) et le spectre, qui se tiendra à Kotor (Monténégro) du 12 au 15 octobre 2026. Cette conférence réunira les autorités aéronautiques, les prestataires de services de navigation aérienne, les organismes de réglementation, les représentants de l'industrie et des experts en technologies afin d'examiner les évolutions récentes, les défis et les priorités futures liés aux systèmes CNS et à la gestion du spectre aérien. Les États, les prestataires de services de navigation aérienne et les acteurs de l'industrie ont été invités à participer activement aux discussions.

Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions/Décisions de la neuvième réunion du Sous-groupe Infrastructure et gestion de l'information (IIM/SG9)

10.1. La réunion a examiné et adopté cinq (5) conclusions et trois (3) décisions conformément à **l'Appendice 2** du présent rapport.

Cérémonie de clôture

La séance de clôture a été marquée par les interventions de M. Mukuka Besa, Président du Sous-groupe IIM ; Mme Joyce Asante, Vice-présidente ; et M. Manzi Nika Meheza, Directeur régional adjoint du Bureau WACAF de l'OACI.

Mme Asante a remercié les participants pour leur engagement actif, a félicité les équipes de projet de l'IIM pour la qualité des documents de travail et a encouragé la poursuite de leur dévouement à la mise en œuvre des livrables des projets.

M. Besa a salué la réunion pour ses délibérations constructives et ses précieuses contributions. Au nom du Sous-groupe, il a reconnu les efforts des équipes de projet et les a encouragées à poursuivre leur engagement en vue de la mise en œuvre efficace des projets restructurés de l'IIM.

M. Manzi a remercié les membres de l'IIM/SG pour leur soutien et leur participation active, et a salué le leadership du Président et de la Vice-présidente, ainsi que le travail accompli par l'ensemble du Sous-groupe. Il a conclu en remerciant le Secrétariat, les délégués et les interprètes pour leur contribution au bon déroulement de la réunion.

--- FIN ---